

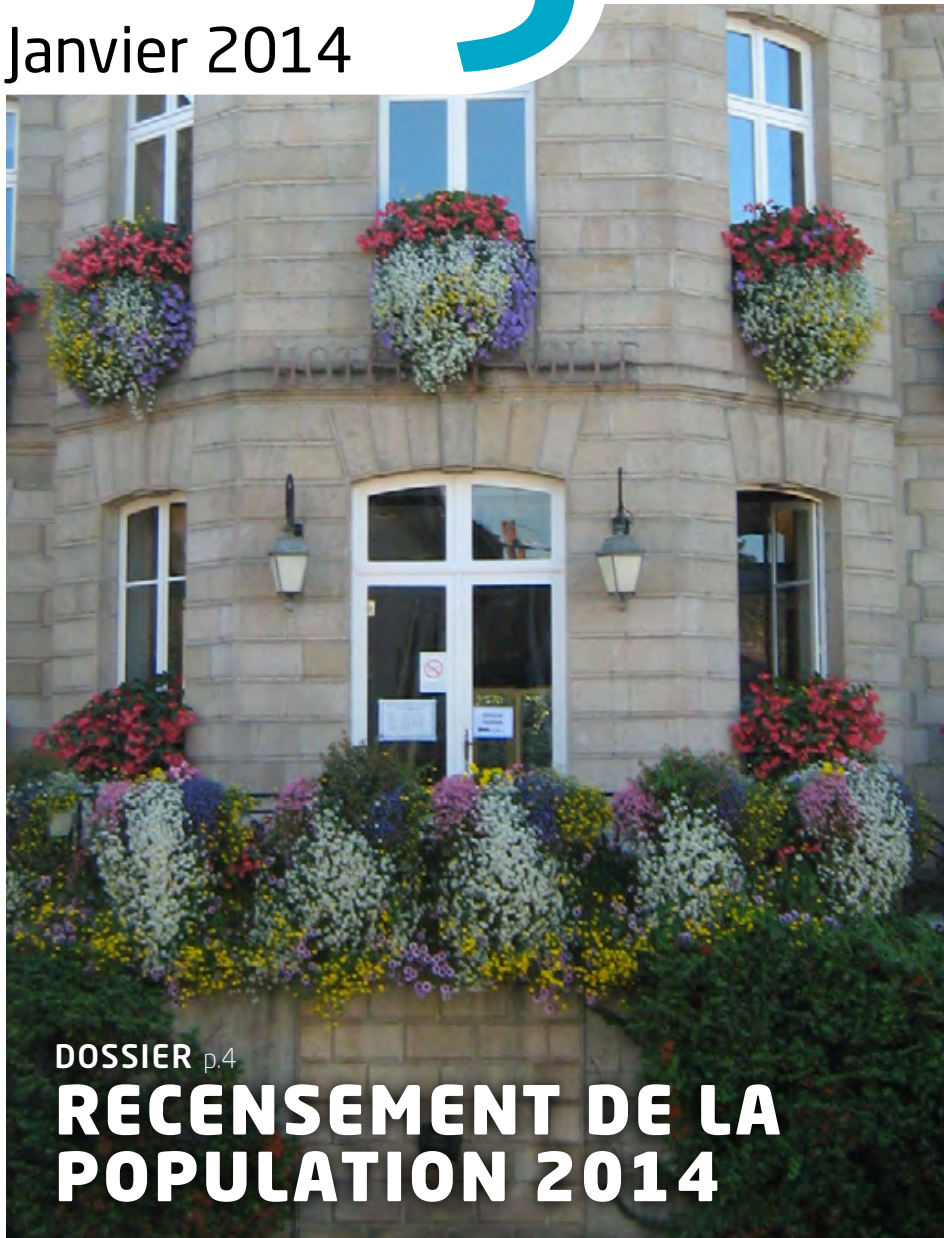


# Argentat

Janvier 2014

## INFOS

n°72



En bref p.3  
**AGRILOCAL 19**, relais entre agriculteurs  
et restauration collective



**Arlette  
VIALETTE,**  
Présidente de  
"Argentat  
SOS Chats"

L'invitée p.8

DOSSIER p.4

### RECENSEMENT DE LA POPULATION 2014

LA FICHE PRATIQUE  
**Élections municipales :**  
**réforme du mode de  
scrutin.** p.8

[www.argentat.fr](http://www.argentat.fr)



## Nouvelle ère

Ce n'est un secret pour personne, je ne serai pas candidat lors de la prochaine élection municipale de mars 2014.

Depuis 1989, vous connaissez tous mon engagement sans faille pour Argentat.

Vous avez pu mesurer les fruits de cet engagement au fil des quatre mandats que vous m'avez confiés, ainsi qu'aux différentes équipes municipales qui m'ont accompagné dans cette responsabilité.

Ensemble, nous avons beaucoup changé la ville, lui donnant d'abord un ballon d'oxygène avec le nouveau pont et sa déviation, puis en lançant un nouvel aménagement urbain, ouvrant la voie à la réalisation concertée d'une série d'équipements sportifs, culturels et touristiques qui apportent des services et des emplois aux Argentacois, comme ils développent l'attractivité de notre belle cité.

Je sais qu'il a fallu bousculer bien des habitudes, remettre parfois sur le métier les projets pour mieux les réaliser, mais au bout du compte, je constate que les Argentacois ont toujours su se rassembler sur l'essentiel : bâtir un avenir meilleur pour chacun, permettre à notre jeunesse de bien grandir et s'épanouir, développer et maintenir notre bassin d'emploi et garantir la solidarité entre générations.

La nouvelle équipe que vous choisirez aura de nombreux défis à affronter pour faire entrer complètement Argentat dans le 21<sup>ème</sup> siècle : poursuite du désenclavement numérique pour passer au très haut débit et à la fibre optique, développement des usages liés aux nouvelles technologies, notamment en matière de santé et d'assistance à domicile, d'éducation, de culture, de services publics et de services aux entreprises, poursuite du développement touristique, de l'accompagnement des initiatives de nos entrepreneurs, du soutien au secteur associatif... Une fois encore, le travail ne manquera pas pour ceux qui veulent servir l'intérêt général.

J'ai la conviction que 2014 sera une très belle année pour Argentat, celle du meilleur choix possible pour son avenir et celui de ses enfants.

Quant à moi, je vous sais gré de m'avoir permis de servir notre ville, notre vallée, notre département, notre pays, pendant ces 25 dernières années et soyez assurés que je continuerai à mettre mon expérience au service de tous.

Très sincèrement, du fond du cœur : "merci".

**René Teulade,**  
Sénateur-Maire d'Argentat.

Argentat Infos, bulletin municipal d'information d'Argentat, est réalisé par les élus avec le concours de Éditions Publiques (conseil éditorial), MCV Communication (maquette et mise en page), crédit photos : Mairie d'Argentat, Office de Tourisme, Michel Dubois - impression : Maugein Tulle (imprimé sur papier recyclé) - n°72 janvier 2014

## LE CHIFFRE

# 1 081,52

C'est le poids total en tonnes d'ordures ménagères collectées sur la commune d'Argentat en 2013, soit 354,36 kg par habitant. D'autre part 114,46 tonnes soit 37,50 kg par habitant sont apportées au tri sélectif et au point d'apport volontaire. Le verre représente 96,70 tonnes soit 31,69 kg par habitant.

## POINT D'APPORT VOLONTAIRE

### Déplacement au cimetière du Claux

Le Point d'Apport Volontaire (PAV) constitué de containers papiers, verres, ordures ménagères, boulevard du 11 novembre est déplacé au cimetière du Claux à côté de l'entrée des ateliers du SICRA à compter du 17 janvier 2014.

## NOUVEAU "DÉPART" POUR LES CARS

### Boulevard du 11 novembre

Le départ des cars situé place du 14 juillet (avenue de la Gare) est déplacé définitivement le long du boulevard du 11 novembre (face aux anciens établissements MOULENE) à compter du 6 janvier 2014.

## HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

### Pour mieux passer l'hiver



Hébergement temporaire : cet hiver nous accueillons 5 personnes à l'hébergement temporaire (un couple, 2 femmes et 1 homme). Ils sont prêts à affronter l'hiver de début novembre à fin mars. Nous leur souhaitons de passer ces quelques mois difficiles pendant lesquels la météo n'est pas trop clémente dans les meilleures conditions possibles. Nous avons tout mis en œuvre, comme d'habitude, pour les recevoir au mieux.

## COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE Avec les "Pompons Rouges"



A l'invitation de René MARTEAU, responsable de la section locale des Anciens Marins de la Corrèze, "Les Pompons Rouges", de la Municipalité d'Argentat, la PMM, Préparation Militaire Marine de Brive, nous a fait l'honneur d'être présente en Tenue et Armes pour la cérémonie du souvenir du 11 novembre 1918 au Monument aux Morts.

La PMM représentée par une quarantaine de participants, filles et garçons, sous les ordres de son Commandant, le Lieutenant de Vaisseau Jean-Noël FRABOULET, de deux officiers marins instructeurs, a défilé et présenté les Armes, rehaussant ainsi le Cérémonial du Souvenir du 11 novembre 1918.

## FLEURISSEMENT

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> prix pour la Ville

Merci à l'équipe des Espaces Verts pour nous avoir permis d'obtenir au Concours départemental villes et villages fleuris :

- le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie "décor floral en bordure de la voie publique".
- le 2<sup>ème</sup> prix dans la catégorie des communes dont la population est comprise entre 2 000 et 5 000 habitants.



## TRAVAUX

**Voie :** En raison des conditions climatiques défavorables (froid et humidité), les travaux de revêtement de la rue Louis Bessou, de l'avenue François Mitterrand et de la route d'Aubech ont été interrompus. Ceux-ci reprendront et se termineront au printemps 2014.

## AGRILOCAL

**Acheteurs professionnels, vous souhaitez commander directement auprès des producteurs à proximité de votre restaurant ?**

Producteurs vous souhaitez proposer vos produits aux restaurants collectifs proches de chez vous ?

Une solution :



agricolocal19.fr est une plate-forme internet qui permet une relation simple et immédiate entre producteurs et acheteurs publics ou privés.

Ce dispositif est gratuit, son utilisation nécessite un login et mot de passe que vous pouvez vous procurer en un clic auprès de agricolocal19@cg19.fr.

L'agrément préalable des agriculteurs par le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture permet à ceux-ci d'être contactés par les acheteurs.

Il s'agit là d'un soutien direct aux producteurs corréziens. Les producteurs référencés bénéficient d'un accompagnement de la Chambre d'Agriculture pour s'adapter au mieux aux exigences sanitaires de la restauration collective.

**Des infos au 06 81 05 21 83 ou agricolocal19@cg19.fr**

## EHPAD

### Remise du label "Bleuet de France"

Accueillis par la directrice de l'établissement, Annie PESCHER, Anita ROTH, directrice des Missions représentant Rose-Marie ANTOINE, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) et Magali DAVERTON, Secrétaire générale représentant M. le Préfet de la Corrèze, ont dévoilé la plaque Label "Bleuet de France" en présence de René TEULADE, des résidents, des élèves de Jeanne d'Arc et des associations d'anciens combattants.

Deux critères majeurs sont retenus pour la délivrance du label "Bleuet de France" par la Commission nationale présidée par le Directeur général de l'ONACVG : la qualité des prestations de l'établissement et l'engagement de la structure envers le monde combattant.



## CROIX ROUGE

### Rénovation du local

Les services techniques ont commencé les travaux de rénovation du local de la Croix Rouge. L'entreprise Blocfer (groupe DEYA) a fait don de matériaux pour réaliser des étagères permettant le rangement des vêtements collectés.



# RECENSEMENT

de la population 2014



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! **IL A LIEU DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2014.** Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne. Lancé en 2012, ce programme d'expérimentation prévoit une généralisation à l'ensemble du territoire français en 2015.

- **Si vous résidez dans l'une de ces communes**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « recensement en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**



Insee & votre commune

## Le recensement débute le 16 janvier 2014 !

Toute la population vivant à Argentat sera recensée entre le 16 janvier et le 15 février 2014.

A partir du jeudi 16 janvier, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature de M. TEULADE, Sénateur-Maire.

La Commune d'Argentat a été divisée en sept districts, avec un agent par district :



**Catherine BETTAN**  
**district n°3**  
La Boissière, Le Pilou, Le Longour, La Jarrige, Aumont, Le Chazal...



**Angélique SWITALSKI**  
**district n°6**  
Place de la Gare, avenue Mendès France, avenue Clemenceau, Le Sirieux, Chadiot, Le Glandier...



**Jacqueline FREU**  
**district n°7**  
centre-ville autour de l'église, rue des Condamines, rue du Portail Lavergne...



**Amélie OLIVIER-SCHAAL**  
**district n°8**  
Le Puy Jaloux, rue Bombal, rue de la Françonnie, Rageaux, Les Cueilles...



**Viviane ALRVIE**  
**district n°9**  
Place Joseph Faure, rue du Bournel, avenue Charles de Gaulle, rue Gilbert Dillange, rue Aymard Ledamp, quai Lestourgie...



**Jean-Luc FICHET**  
**district n°10**  
Le Bastier côté rue Saint Etienne d'Obazine, Prach, Basteyroux, L'Hospital...



**Maryse FAUGERE**  
**district n°11**  
Le Bastier côté route de Saint-Privat, avenue Poincaré, Le Pastural, Croisy, Doustret...

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Les questionnaires remplis doivent être remis aux agents recenseurs à la date convenue avec eux lors de leur passage à votre domicile.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'INSEE et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires en contactant le coordonnateur communal, Dominique TRICOT, au 05 55 28 13 84.

JANVIER - FÉVRIER - MARS - AVRIL

## Collecte de sang

mercredi 5 mars  
salle multi-activités,  
de 15h à 19h30

mercredi 30 avril  
salle multi-activités,  
de 8h30 à 13h30

### 31 janvier

#### Spectacle "Moscato one man chaud"

Organisé par le Comité de Coordination de l'Animation d'Argentat salle socioculturelle, place Joseph Faure à 20h30. Réservation C.C.A.A. ou O.T.

Contact : 05 55 28 17 66.

### 1<sup>er</sup> février

#### Concours de belote des Echos Limousins

Salle Saintangel, à 20h30. Inscription : 8 € par personne, soupe à l'oignon offerte.

### 7 février

#### Loto de l'école Jeanne d'Arc

Salle socioculturelle, place Joseph Faure.

### 8 février

#### Repas moules-frites

Suivi d'un bal avec Momo et son orchestre organisés par l'USA, salle socioculturelle, place Joseph Faure, à 19h30. Ouvert à tous, réservations : café le Bordeaux (siège de l'USA), café le Provençal chez Alain, Patrick Drubigny.

Contact : 06 07 90 34 20.

### 15 février

#### Quine annuelle loto du Football club argentacois

Salle socioculturelle, place Joseph Faure, à partir de 20h30 (5 € le carton). A gagner : un séjour d'une semaine pour 2 personnes (Costa Brava), V.T.T., T.V., Hi-Fi, etc...

### 15 et 16 février

#### Championnats UFOLEP interdépartementaux de gymnastique sportive

Gymnase Marcel Celles

### 8 mars

#### Concours de belote

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves FCPE du Collège d'Argentat, salle de la Halle, à 20h30.

#### Soirée cabaret de la troupe "swing paradise"

Salle socioculturelle, place Joseph Faure, organisée par l'USA, à 20h30 ; ouvert à tous, réservations : café le Bordeaux (siège de l'USA), café le Provençal chez Alain, Patrick Drubigny.

Contact : 06 07 90 34 20.

### 15 mars

#### Loto des Echos Limousins

à 20h30, salle socioculturelle, place Joseph Faure. Nombreux lots de valeur avec la super quine. 5 € le carton pour toute la soirée.

### Du 20 au 23 mars

#### Bourse aux vêtements

de l'association Familles rurales, salle socioculturelle, place Joseph Faure. Jeudi 20 mars, de 13h à 17h : dépôt. Vendredi 21 mars, de 16h à 17h30 : ouverture pour les adhérents. De 17h30 à 19h30 : ouverture pour tous. Samedi 22, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Dimanche 23, de 10h à 11h30 : reprise des invendus.

Contact : 05 55 28 16 04.

### 05 avril

#### Loto

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves FCPE du Collège d'Argentat, salle socioculturelle, place Joseph Faure, à 20h30 (en collaboration avec APE primaire et maternelle).



## Marché de Noël

Le marché de Noël d'Argentat a accueilli plus de 40 exposants dont ce stand de fleurs séchées qui a connu un grand succès. Petits et grands ont apprécié les animations proposées et ont hâte d'être déjà à Noël prochain !



## Les gabarriers

Samedi 14 décembre, sous la houlette de Lucien Leygnac, les Echos Limousins ont une nouvelle fois enchanté le public venu nombreux à la salle socioculturelle. Après avoir fait revivre avec beaucoup d'émotion et d'humour cette vie des gabarriers, Lulu et sa troupe ont été chaleureusement applaudis pour tout ce travail de mise en scène, de costumes, de danses et de chants.



## Noël des enfants de la Mairie

Le 14 décembre, à la salle Saintangel, le père Noël a rendu visite aux petits enfants du personnel. Après avoir évoqué son long voyage depuis son pays très froid, il a remis à chacun de ces bambins de très beaux cadeaux. Des bises et des jolis sourires ont remercié le père Noël qui s'en est allé poursuivre son merveilleux voyage.

## Cross USEP

Après les qualifications du cross de secteur USEP, 28 enfants d'Argentat ont participé au cross départemental à Brive qui a réuni plus de 1 500 enfants. Par équipe, les CM2 de l'école publique ont terminé 2<sup>ème</sup> sur 57 équipes. Bravo à Ysaline, Marilys et Olivia AUBERTIE, Alice GELEZ et Marie GIRE.





## Téléthon

Le téléthon 2013 a recueilli 37 772 € de promesses de don, dont 19 418 € pour la commune d'Argentat. L'association SAXO remercie les nombreux participants, bénévoles et partenaires.



## Chorale OCCITAN

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre, une découverte de l'occitan à travers des chants a été proposée aux enfants d'Argentat du CP au CM2. Ces séances étaient animées avec passion par Janine BACHELLERIE, de l'association "Chabatz d'entrar" et Lucien LEYGNAC avec son inséparable vieille. Ces chorales ont participé avec bonheur au Téléthon 2013 dont le thème était l'Occitanie. Merci à Janine et à Lulu.



## Cross du Collège

Après avoir participé au cross du collège, 38 élèves ont bravé le froid à Beynat pour participer au cross départemental fiers de représenter leur collège. A l'issue de cette épreuve, 12 élèves étaient qualifiés pour le cross académique. Lors de cette épreuve au niveau relevé, les équipes de benjamins et de minimes ont obtenu des places très honorables.

Félicitations à P Bettan, M Louber Claverie, T Selles, L Angouillant, P Fialip, C Verrouille, M Papon, J Snoei, C Freyssaingues, V Weicheldinger, K Condamine et R Cadiergues.

## les gens



Lors du cross académique à Beynat, **Charlotte Delrieu** a brillamment représenté son lycée Jeanne d'Arc en terminant première de l'académie de Limoges avec une confortable avance sur la seconde. Toutes nos félicitations à Charlotte.

**Friterie Pierre** : Pierre Coet a ouvert une friterie à l'ancienne station Manaux. Il est ouvert tous les midis et le samedi soir durant la saison hivernale.

Tél. : 06 78 70 79 21.

**Répa-Culture** : M. et Mme Saintagel ont pris la succession de Michel Gire pour la vente et la réparation de cycles, motocycles, motoculture. Ils se trouvent rue Douvisis en face de Casino. Tél. : 05 55 91 90 46.

**Les frères Bourgeade**, Christophe et Olivier, déjà à la tête d'une affaire à Mauriac, ont repris la carrosserie Gary avenue Pierre et Marie Curie. Ils font également de la mécanique et vendent des véhicules d'occasion.

**Stéphane Bac** a repris l'activité plâtrerie de Alain Beausset en créant la Sté SAS du Pont de La Borie.

**Nouveau Président** des Parents d'élèves de l'école primaire et de l'école maternelle : Nicolas Remy-Thomas.

**Nouvelle présidence** de l'APE de l'Institution Jeanne d'Arc : Elodie Rebollo et Aline Ducroux.

**Cyril Rouault** (à droite sur la photo) apprenti dans l'entreprise LM COUVERTURE CHARPENTE a été récompensé par le CFA Bâtiment de Tulle, lors d'une manifestation qui s'est déroulée le 18 décembre à Tulle.



Cette manifestation était destinée à valoriser les apprentis très méritants pour leur investissement dans la formation et le travail, donnant ainsi une image très positive de l'apprentissage et des métiers du bâtiment. Félicitations à M. Rouault ainsi qu'à M. Lachaux (à gauche sur la photo), son formateur, qui sait partager la passion de son métier.

## L'invitée



**Arlette VIALETTE,**  
Présidente de  
"Argentat  
SOS Chats"

### Pourquoi avez-vous créé cette association ?

Depuis mon très jeune âge, je suis touchée par la cruauté des humains envers les animaux. C'est pour cela que j'ai fondé en avril 2011 "Argentat SOS Chats".

C'est une association qui vise à protéger, stériliser, soigner et sauvegarder les chats errants, SDF, abandonnés et devenus libres.

Les chats peuvent être abandonnés suite à un décès, un départ à l'hôpital, en maison de retraite ou autre...

Nous n'avons pas le droit de laisser mourir de faim un animal ni de le maltraiter. Après les avoir soignés, stérilisés, ils sont remis en liberté sur le lieu où ils ont été récupérés.

### Quels conseils pouvez-vous donner ?

Tout d'abord il faut nous signaler tout animal en difficultés.

Nous avons aussi le devoir de stériliser les chats pour éviter leur prolifération et leur maltraitance ainsi que leur abandon.

Chaque particulier devrait systématiquement stériliser ou castrer ses propres chats pour le bien de tous.

Si vous adhérez à notre cause, vous pouvez vous engager :

- par une adhésion (de montant libre)
- par un don d'alimentation (croquettes)
- par une participation aux actions.

Nous cherchons également des jeunes motivés pour nous aider dans nos actions et nous manquons de bénévoles.

### Quels sont vos besoins ?

Nous souhaiterions une aide financière plus importante qui permettrait de couvrir les frais de l'association qui sont de plus en plus élevés. Aujourd'hui, une partie de ces frais est couverte par mes deniers personnels.

Il serait également important de réfléchir à la création d'un espace pour accueillir et soigner les animaux.

#### contact :

Arlette VIALETTE  
Argentat SOS Chats  
6, rue des Genêts - 19400 ARGENTAT  
tél. : 05 55 28 09 25

## La fiche

### Elections municipales : mode d'emploi

Les élections municipales ont lieu les 23 et 30 mars 2014. Le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 modifie le mode de scrutin pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants.

#### Ce qui va changer pour Argentat

**Le panachage est interdit :** les ajouts, ratures, suppressions de noms sont interdits.

**Les listes sont bloquées :** vous votez en faveur de listes non modifiables. Toute modification, rature, rajout ou suppression de nom rendra votre bulletin nul.

**Conseiller communautaire :** il est désormais élu au suffrage universel direct, en même temps que le conseiller municipal.

Vous élirez en même temps et sur le même bulletin de vote les conseillers municipaux et conseillers communautaires.

Les candidats aux sièges de conseillers communautaires sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

**Le bulletin de vote sera composé de deux listes indissociables :** l'une pour les conseillers municipaux, l'autre pour les conseillers communautaires.

Vous ne pouvez ni raturer, ni rajouter, ni supprimer, ni modifier, ni séparer l'une ou l'autre liste, sous peine de nullité de votre bulletin de vote.

#### Vous votez une seule fois pour les deux listes

**La parité est obligatoire :** les listes présenteront obligatoirement en alternance un candidat de chaque sexe homme / femme ou femme / homme.

**Pièce d'identité obligatoire :** vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter lors des élections de mars 2014.

#### Quelles pièces d'identité peut-on présenter pour voter ?

- ▶ Carte nationale d'identité
- ▶ Passeport
- ▶ Permis de conduire
- ▶ Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- ▶ Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet
- ▶ Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- ▶ Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- ▶ Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- ▶ Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- ▶ Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- ▶ Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photo d'identité et authentifiée par un cachet de la commune

**Attention :** à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.



### Demande de vote par procuration

Les électeurs peuvent désormais remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire Cerfa disponible en ligne sur le site [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14952.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do)

En effet, un décret publié au Journal officiel du vendredi 20 décembre 2013 simplifie l'exercice du droit de vote par procuration.

Une fois complété en respectant les indications fournies par le Ministère de l'Intérieur, le formulaire administratif est imprimé sur deux feuilles. **Attention, certaines mentions doivent être remplies devant les autorités habilitées et le formulaire est irrecevable en cas d'impression recto-verso.**

Les électeurs ont ensuite à se présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail afin de valider leur demande. Cette démarche reste en effet indispensable pour que la demande de vote par procuration puisse être prise en compte puis transmise à la commune dans laquelle les électeurs votent. À noter : les électeurs ne disposant pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante peuvent toujours utiliser les formulaires cartonnés disponibles aux guichets.

Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé... Les électeurs absents le jour du scrutin disposent de la possibilité de voter par procuration.

**En 2014, les élections municipales se déroulent les dimanches 23 et 30 mars, les élections européennes le dimanche 25 mai.**